# **TEKNIT GRIP 3/4**





#### EN 388: 2016 + A1: 2018

• ABRASION : 4/4
• COUPURE : X/5
• DÉCHIRURE : 4/4
• PERFORATION : 3/4
• COUPURE (ISO 13997) : D/F

## **CARACTERISTIQUES**

- GANTS TRICOT POLYÉTHYLÈNE HAUTE DENSITÉ, JAUGE 13
- DOUBLE ENDUCTION NITRILE SUR PAUME ET ¾ DOS
- SURFACE EXTÉRIEUR LÉGÈREMENT ADHÉRISÉE
- POIGNET ÉLASTIQUE

#### **UTILISATIONS RECOMMANDEES**

- MANIPULATION DE TÔLES, DE PIÈCES MÉTALLIQUES COUPANTES EN MILIEU HUILEUX
- MANIPULATION DE VITRAGE
- COLLECTE DE DÉCHETS

### MARQUAGE CE

 CE MARQUAGE SIGNIFIE LE RESPECT DES EXIGENCES ESSENTIELLES PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT EUROPÉEN 2016/425, RELATIVES AUX ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

## INNOCUITE, CONFORT ET DEXTERITE

- DEXTÉRITÉ: NIVEAU 5
- CE GANT NE CONTIENT PAS DE SUBSTANCE À DES TAUX TELS QU'ELLES SONT CONNUES OU SUSPECTÉES POUR AVOIR DES EFFETS NÉFASTES SUR L'HYGIÈNE OU LA SANTÉ DE L'UTILISATEUR DANS LES CONDITIONS PRÉVISIBLES D'EMPLOI

#### CONDITIONNEMENT

- EN CAS DE DÉCONDITIONNEMENT, UNE COPIE DE LA NOTICE DOIT ÊTRE JOINTE AVEC LE PLUS PETIT CONDITIONNEMENT
- SACHET DE 10 PAIRES
- CARTON DE 100 PAIRES

#### **TAILLES DISPONIBLES**





#### LIMITES DE PROTECTION

- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION D'OBJETS D'UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 50°C
- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION DE PRODUITS CHIMIQUES OU LIQUIDES

#### PRECAUTIONS D'EMPLOI

- PORTER LES GANTS SUR DES MAINS SÈCHES ET PROPRES
- IL EST RECOMMANDÉ DE PROCÉDER À UN ESSAI PRÉALABLE, DANS LES CONDITIONS RÉELLES D'UTILISATION POUVANT DIFFÉRER DES ESSAIS UE DE TYPE
- AVANT TOUTE RÉUTILISATION, VÉRIFIER QUE LES GANTS NE PRÉSENTENT PAS DE DÉFAUT, TROU, DÉCHIRURE, USURE ANORMALE

### STOCKAGE ET ENTRETIEN

- STOCKER LES PRODUITS DANS UN ENDROIT SEC, FRAIS, AÉRÉ, À L'ABRI DE LA LUMIÈRE, DU SOLEIL ET DES RAYONS ULTRAVIOLETS, EN LES LAISSANT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE
- LORSQU'ILS SONT
   CORRECTEMENT RANGÉS, LES
   GANTS CONSERVENT LEURS
   PROPRIÉTÉS SANS SUBIR DE
   VARIATION IMPORTANTE
- AUCUN ENTRETIEN PARTICULIER N'EST PRÉCONISÉ
- NON LAVABLE

## MISE AU REBUT

 LA DESTRUCTION EN FIN DE VIE DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE ET RESPECTER LES EXIGENCES EUROPÉENNES DE TRAÇABILITÉ ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT UE DE TYPE DÉLIVRÉ CONFORMÉMENT MODULE B RÈGLEMENT (UE) 2016/425 - CTC ON N°0075 LA DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ EST DISPONIBLE SUR WWW.GUYARD-SA.COM

